

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2016**

La séance est ouverte à 11h00.

Jean-Marc NICOLLE

Mesdames et Messieurs, merci beaucoup pour votre présence parmi nous.

Dès à présent, je me permets de présenter quelques excuses sur les conditions d'accueil. Tout le monde aurait souhaité, de manière tout à fait légitime, être présent dans cette salle du Conseil municipal, mais vous aurez compris qu'au regard de la participation et de l'affluence ce matin, nous n'avions pas la possibilité de pouvoir accueillir tout le monde dans cette salle.

Nous avons essayé de créer des conditions d'accueil à la hauteur de cet événement. C'est la raison pour laquelle cette séance est retransmise dans d'autres salles du Conseil municipal et en particulier à l'extérieur, dans la structure qui a été installée hier soir. Merci donc pour votre participation.

Avant d'ouvrir ce conseil, permettez-moi de citer un certain nombre de personnalités qui nous font l'honneur et le plaisir d'être présentes ce matin parmi nous :

- Monsieur Luc Carvounas, sénateur maire d'Alfortville,
- Monsieur René Rouquet, député du Val-de-Marne,
- Monsieur Jean-Yves Le Bouillonnet, député-maire de Cachan,
- Monsieur Jean-Jacques Bridey, député-maire de Fresnes,
- Monsieur François Lucas, préfet et directeur de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris,
- Monsieur Julien Dray, conseiller régional d'Île-de-France,
- Monsieur Jonathan Kienzlen, conseiller régional d'Île-de-France et premier secrétaire fédéral du parti socialiste du Val-de-Marne,
- Monsieur Pierre Mansat, représentant Madame Anne Hidalgo, maire de Paris,
- Monsieur Daniel Breuiller, maire d'Arcueil,
- Monsieur Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine,
- Madame Stéphanie Daumin, maire de Chevilly-Larue,
- Monsieur Olivier Klein, maire de Clichy-sous-Bois en Seine-Saint-Denis,
- Madame Patricia Tordjman, maire de Gentilly, qui doit nous rejoindre dans quelques minutes car elle avait une manifestation qui démarrait à 10h30 sur sa ville,
- Monsieur Jean-Claude Kennedy, maire de Vitry-sur-Seine,
- Monsieur Daniel Guérin, conseiller départemental du Val-de-Marne,
- Madame Fatiha Aggoune, conseillère départementale du Val-de-Marne,
- Monsieur Christian Métairie, vice-président du conseil départemental du Val-de-Marne,
- Monsieur Charles Knopfer, président du Parti radical de gauche du Val-de-Marne,
- Madame Danielle Gevrey, représentante du Parti de gauche,
- Monsieur Mehdy Belabbas, maire-adjoint d'Ivry-sur-Seine et porte-parole départemental d'Europe Écologie – Les Verts,
- Monsieur Fabien Guillaud-Bataille, mon collègue, qui représente et qui est secrétaire du Parti Communiste Français du Val-de-Marne,
- Monsieur Bernard Chappellier, mon collègue également, représentant également aujourd'hui, dans ses fonctions, l'Union des Démocrates et des Ecologistes du Val-de-Marne,

- Monsieur Éric Cesari, vice-président de Paris Métropole et maire-adjoint de Courbevoie dans les Hauts-de-Seine,
- Monsieur Assan Aoummis, maire-adjoint de Choisy-le-Roi,
- Monsieur Amigo Yonkeu, maire-adjoint d’Arcueil,
- Monsieur Arthur Riedacker, conseiller municipal d’Ivry-sur-Seine,
- Madame Sandrine Bernard, conseillère municipale d’Ivry-sur-Seine,
- Monsieur Daniel Dupont, conseiller municipal de Vitry-sur-Seine,
- Monsieur Christophe Joseph, conseiller municipal de Montgeron,
- Monsieur Patrick Sève, ancien député maire de L’Haÿ-les-Roses – une petite note spéciale car, naturellement, il y a des liens importants avec Le Kremlin-Bicêtre,
- Monsieur Lucien Aouday, ancien conseiller municipal du Kremlin-Bicêtre sous le Docteur Lacroix – merci, Lucien... (*applaudissements*),
- Monsieur Gérard Delmas, président de la chambre de commerce et d’industrie d’Île-de-France,
- Monsieur Dominique Giry, président du conseil de développement du Val-de-Marne,
- Monsieur Sylvain Antoine, président du CSAKB,
- Monsieur Alain Mondésir, président de l’USKB,
- Monsieur Mlamali Issilame, président de l’Association culturelle d’Ouzioini,
- Madame Malika Laraqui, présidente de l’association Citoyenneté Active,
- Monsieur Dominique Danjou, président de l’UFAC du Kremlin-Bicêtre,
- Monsieur Jacky Caron, président de l’Amicale des locataires,
- Monsieur Alfred Blanchet, président de l’association SOS Enfants,
- Monsieur Jean-Pierre Raffaëlli, président de l’antenne des Restos du Cœur du Kremlin-Bicêtre,
- Monsieur Claude Lambrecht, président de la Ligue des droits de l’homme du Kremlin-Bicêtre,
- Madame Marie-Thérèse Calaud, présidente de l’association Les Foldingues des Petites Croix,
- Madame Christine Godart, directrice du théâtre L’ECAM,
- Monsieur Kamel Houari, rappeur connu sous le nom de Kamelancien,
- Monsieur Benoît Charrette, artiste connu sous le nom de Nebay,
- Monsieur Jean-Yves Clot, président de l’association Entrez sans frapper,
- Messieurs les représentants des cultes de notre ville.

J’ai certainement oublié de nombreuses personnalités tant vous êtes nombreuses et nombreux ce matin. Je vais donc utiliser une formule qui permettra de saluer chacune et chacun d’entre vous : Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents (parce qu’on est toujours présidente ou président de quelque chose ; ainsi, je suis sûr de ne pas me tromper) et, naturellement, Kremlinoises et Kremlinois, merci à tous.

Nous sommes réunis ce matin suite à la démission de Monsieur Jean-Luc Laurent de ses fonctions de Maire. Le conseil municipal a donc été réuni afin d’élire un nouveau maire.

Monsieur Jean-Marc NICOLLE procède à l’appel nominal.

Sont présents :

M. NICOLLE, Mme ALESSANDRINI, Mme MATHONNAT, Mme RAFFAËLLI, M. PETIT, Mme BASSEZ, Mme BOYAU, Mme MERSALI, M. BANBUCK, M. ROUSSEL, M. CHAPPELLIER, M. LAURENT, M. VOT, Mme SOUGMI, Mme LATEB, M. GIRIER, Mme EL MALKI, Mme POISAT,

M. GIBLIN, M. GUILLAUD-BATAILLE, M. TRAORÉ, Mme AMOURA, M. ROUSSEAU, Mme BENBELKACEM, M. PIARD, Mme PESCHAUD-BOYER, M. WEBER-GUILLOUET, M. HASSANI, M. AUBAGUE, Mme CHIBOUB, Mme CAPUANO, Mme MORGANT, Mme BOUCHER, M. REISSER.

Membres représentés :

M. LOISON-ROBERT par Mme ALESSANDRINI,

Le quorum est atteint.

Jean-Marc NICOLLE

Conformément à l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, je remets la présidence de la séance à la doyenne d'âge, Madame Rose Alessandrini. Merci, Rose.

Rose ALESSANDRINI

L'appel nominal venant d'être fait dans les conditions de l'article L.2122-17 du code des collectivités territoriales, je constate que les conditions du quorum sont remplies.

Toujours en application de ce code général des collectivités territoriales et conformément à l'article L.2122-15, nous allons procéder à la désignation d'un secrétaire de séance et, comme il est d'usage, je vous propose de désigner le benjamin de l'assemblée, Estéban Piard.

Résultat du vote :

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

C'est donc à l'unanimité qu'Estéban PIARD est désigné en sa qualité de secrétaire de séance. Je lui demande de me rejoindre.

Mes chers collègues, je vous donne lecture de l'ordre du jour du Conseil municipal :

- élection du maire,
- détermination du nombre d'adjoints,
- élection des maires-adjoints.

Je vous invite maintenant à procéder à l'élection du maire à bulletin secret, et ce, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-17 du code général des collectivités territoriales dont le secrétaire de séance va vous donner lecture.

Estéban PIARD

Article L.2122-4

Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus.

Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil général (départemental).

Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse, de ce fait même, d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive.

Article L.2122-7

Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Article L.2122-17

En cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des

nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le Conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau.

Rose ALESSANDRINI

En conséquence, je vous demande quels sont les candidats à ce poste. Je note également les prises de parole :

- Jean-Luc Laurent,
- Bernard Aubague,
- Arnaud Weber-Guillouet,
- Geneviève El Malki,
- Bernard Chappellier,
- Ibrahima Traoré,
- Estéban Piard.

Je donne donc la parole à Jean-Luc Laurent.

Jean-Luc LAURENT

Merci, Rose Alessandrini. Merci, Madame la Doyenne.

Je voudrais m'adresser à vous pour présenter une candidature qui vous amène, j'en suis sûr, à vous interroger.

Mais d'abord, je veux m'adresser aux membres du Conseil municipal.

Mes chers collègues, je veux saluer les élus départementaux, régionaux, nationaux, qui nous font l'honneur d'être présents ; les présidents d'associations locales ; les autorités civiles, militaires, religieuses, et les citoyennes et citoyens du Kremlin-Bicêtre venus nombreux en ce jour. Ce jour important pour le Kremlin-Bicêtre.

Le moment attendu, annoncé, est arrivé. Les membres du Conseil municipal, conformément à la loi républicaine, vont élire un nouveau maire. Ce nouveau maire sera le septième maire du Kremlin-Bicêtre depuis la création de la commune par une loi votée par le Parlement le 13 décembre 1896.

Les conseillers municipaux vont faire ce choix, j'en suis sûr, en responsabilité, dans la diversité politique qui est la leur, à l'image de la commune du Kremlin-Bicêtre, des Kremlinois.

Élu maire par le Conseil municipal le 25 juin 1995, après des élections municipales qui avaient eu lieu le 11 et le 18 juin, j'ai pris la décision de quitter ma responsabilité de maire de la ville.

J'ai pris cette décision, vous le savez, après une mûre réflexion, de rendre ce mandat qui est la plus belle des fonctions parce qu'elle est la plus proche des citoyens.

J'ai pris cette décision pour transmettre le flambeau car j'ai la conviction que le moment est venu.

Le 18 juin 1995, nous n'avions pas pu accéder à cette même salle. La mairie était fermée. Le maire de l'époque n'avait pas voulu ouvrir la mairie. Nous nous étions réunis devant le parvis, sur la place Jean-Jaurès, et c'est le 25 juin 1995 que nous nous sommes réunis dans cette salle pour élire le sixième maire, le maire du Kremlin-Bicêtre que je suis devenu.

Le 18 juin 1995, avec la liste que je conduisais, nous avons été élus pour réussir l'alternance et mettre en œuvre un projet de changement qui avait pour objectif de réunir Bicêtre.

Il s'agissait de porter une ambition pour le Kremlin-Bicêtre, j'ai relu quelques documents ces derniers temps et de faire entrer la ville dans le XXI^e siècle, une ville dont chacun objectivement savait qu'elle était un peu vieillotte, repliée sur elle-même, fermée aux autres, à l'extérieur des frontières du Kremlin-Bicêtre mais aussi à certains des citoyens du Kremlin-Bicêtre. Je pense à tous les quartiers du haut de la ville.

Il s'agissait donc de porter une ambition, de répondre à des attentes, à des préoccupations, à des espoirs.

Un peu plus de vingt ans après, quel chemin parcouru pour notre ville ! Oui, le Kremlin-Bicêtre a changé et a changé en mieux.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans la confiance renouvelée à trois reprises depuis 1995 par les Kremlinois et sans le concours et l'engagement des équipes successives de la municipalité que je salue et remercie pour leur implication, celle d'aujourd'hui et celles d'hier, ainsi que sans le concours, le professionnalisme des fonctionnaires, Madame la Directrice générale des services, et je veux en ce moment vous remercier et remercier l'ensemble des agents.

Je suis fier du bilan et des réalisations. J'ai la conviction à présent que Bicêtre est réuni.

Mais je sais aussi que beaucoup reste à faire. C'est la raison d'être du nouveau Projet de Ville que nous avons engagé depuis l'élection municipale de 2014, « Le Kremlin-Bicêtre : Horizon 2030 », avec l'adoption au mois de décembre dernier, dans cette salle, à l'issue d'un processus long, approfondi, de concertation avec la population, du nouveau Projet Local d'Urbanisme.

Le moment est donc venu de transmettre le relais à une nouvelle génération car je veux favoriser le renouvellement et contribuer à la respiration de la vie publique. C'est capital. C'est essentiel. Et ce n'est pas parce qu'on en parle un peu plus dans cette période, mon équipe et notamment ceux du groupe Mouvement Républicain et Citoyen et PRG savent depuis l'élection de 2014, puisque je leur avais dit, que je passerai le relais en cours de mandat. La date a été arrêtée avec Jean-Marc au mois de septembre. Nous avons ensuite indiqué cette décision à la majorité municipale à l'issue du Conseil municipal du 17 décembre dernier.

Je continuerai à servir le Kremlin-Bicêtre comme conseiller municipal parce que je suis très attaché à cette ville où je vis depuis toujours. Évidemment, je suis aussi député du Kremlin-Bicêtre et, dans ce cadre, j'apporterai mon concours au nouveau maire et à son équipe.

Mesdames, Messieurs, pour ouvrir cette nouvelle page de l'histoire de notre ville, je vous propose la candidature de Jean-Marc Nicolle.

Jean-Marc Nicolle est l'homme de la situation notamment pour trois raisons que je vais vous énoncer.

D'abord, parce qu'il est prêt à exercer cette grande et belle fonction. Il est prêt. Il est prêt parce qu'il est premier adjoint depuis 1995. À l'époque, nous étions plus jeunes et toi, tu étais bien jeune, tu avais 31 ans.

Depuis cet âge, depuis cette prise de fonction en 1995, il a acquis de par son implication, son énergie, sa force de travail, la connaissance de la gestion, la maîtrise des enjeux de la ville, la capacité à maîtriser les projets, à les piloter, à les mettre en œuvre, qu'ils soient petits ou grands.

Il s'est construit dans des secteurs variés que j'ai eu le plaisir de lui confier. Il a, en quelque sorte quasiment, accompli le tour des grandes responsabilités pour être maire.

D'abord, la citoyenneté et la création des conseils de quartier et leur animation. L'enfance. La jeunesse. L'éducation. Les finances et le personnel. Le patrimoine de la ville. La sécurité. La coopération décentralisée. Et depuis 2014, l'aménagement et l'urbanisme.

Je n'oublie pas l'engagement de Jean-Marc Nicolle quand nous nous sommes lancés en 1999, après l'adoption de la loi Chevènement pour favoriser l'intercommunalité, dans l'action en faveur de l'intercommunalité et la création de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre, le 1^{er} janvier 2000.

Jean-Marc Nicolle s'est beaucoup impliqué sur le Val de Bièvre. Pendant trois ans, il en a été le président. Un président efficace, dynamique. Un bon animateur de cette coopérative de villes. Et nous savons, les uns et les autres, le travail que cela représente. La présence des élus du Val de Bièvre et des maires des communes concernées, particulièrement aujourd'hui, le montre. J'y vois la marque d'une reconnaissance d'un partenariat avec la ville du Kremlin-Bicêtre, avec moi, mais aussi une marque de confiance vis-à-vis de Jean-Marc Nicolle.

En vous disant tout cela, je voudrais arriver à ma deuxième raison. Nous fonctionnons comme un tandem. Ce tandem maire-premier adjoint s'est installé progressivement. Il est original. Il est original et surtout il a été et est très utile pour la ville.

D'abord, face aux défis qui étaient les nôtres, dans maints domaines. Les finances qui étaient plombées. Les projets d'urbanisme où nous avons eu jusqu'à cinq ZAC en cours sur une petite ville de 154 hectares dont 100 hectares seulement sont « dans la main » du Conseil municipal, puisqu'après nous avons la chance d'avoir l'hôpital et le Fort qui représentent à eux seuls 30 % du territoire communal. Quand on a cinq ZAC qui sont toutes plombées, qu'on doit prendre des décisions lourdes, faire appel à la participation des Kremlinois par l'impôt, rechercher des partenariats, mettre tout cela en place : il fallait de l'énergie.

Cette énergie a été multipliée par deux dans la mise en place de ce tandem car nous avons été utiles.

Ce tandem a été utile pour la ville du Kremlin-Bicêtre. Cela a permis de travailler puissamment et fortement.

Ce fonctionnement, certains parlaient du binôme du Kremlin-Bicêtre, je ne regarderai aucun des maires concernés, oui, ce binôme était et est fondé. Il est toujours et restera fondé sur une confiance totale entre Jean-Marc et moi.

Troisième raison pour laquelle Jean-Marc Nicolle est l'homme de la situation. Jean-Marc, c'est un engagement passionné pour sa ville, pour le service public et l'intérêt général.

Exigeant envers les autres autant qu'il l'est envers lui-même (je dévoile un peu son caractère que les élus des équipes successives ont appris à connaître), il aime le travail bien fait. Il est attaché à l'exemplarité du service public.

La qualité du service rendu, l'adaptation aux besoins nouveaux des habitants, aux nouvelles méthodes de travail sont des préoccupations constantes pour lui qui font qu'il sera un maire à l'image de notre temps, un pied posé fortement sur le service public et un pied qui, en avançant, prépare l'avenir.

De ce point de vue, je sais qu'il sera un bon maire.

Également, ce n'est pas rien, chères Kremlinoises et chers Kremlinois, Jean-Marc a la passion de sa ville comme moi. Il y vit d'ailleurs depuis presque toujours.

Jean-Marc connaît cette ville par cœur, dans les coins et les recoins de toutes les rues.

Jean-Marc Nicolle incarne à mes yeux... Mais je m'adresse à lui. Jean-Marc, tu incarnes, à mes yeux, parfaitement cette citation de Gaston Bachelard : « Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit ».

Prévoir et préparer la transmission fait partie du travail de maire. Je l'ai dit au moment des vœux à la population et au personnel communal.

J'ai donc conçu et voulu avoir, dans l'intérêt de la ville, un premier adjoint qui ne soit pas un figurant, qui soit un vrai premier adjoint. Un premier adjoint fort, installé. Il a su s'installer avec mon concours et ma volonté, mais il a su s'installer pour les raisons que j'ai indiquées tout à l'heure.

J'ai voulu un adjoint fort qui puisse me seconder et, un jour peut-être, et cela est devenu et devient la réalité, me remplacer.

Les Kremlinois ont compris cela, depuis des années d'ailleurs, je le sais, et soutiennent cette conception transparente et claire de la politique.

Chères Kremlinoises et chers Kremlinois,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal.

Pour toutes ces raisons, pour toutes ces nombreuses et bonnes raisons, je sais en vous proposant la candidature de Jean-Marc Nicolle pour être notre maire qu'il est l'homme de la situation parce qu'il a la reconnaissance et la légitimité des élus de la majorité municipale, mais au-delà, parce qu'il a cette confiance des Kremlinois qui lui est d'ores et déjà acquise.

Si comme je le souhaite, Jean-Marc, tu deviens le septième maire du Kremlin-Bicêtre, alors oui, dans quelques instants, cessera cette fonction de premier adjoint pour toi. Mais sachez qu'en cessant d'être premier adjoint, je te citerai une formule écrite par Antoine de Saint-Exupéry : « Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ ».

Rose ALESSANDRINI

Merci, Jean-Luc. La parole est à Bernard Aubague.

Bernard AUBAGUE

Mesdames, Messieurs, bonjour. Chers collègues, au nom des élus du Modem, je présente la candidature de Saïd Hassani.

Rose ALESSANDRINI

C'est noté. La parole est maintenant à Arnaud Weber-Guillouet.

Arnaud WEBER-GUILLOUET

Je vous remercie.

Chers collègues conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs.

Le 30 mars 2014, les citoyens du Kremlin-Bicêtre ont réélu un maire pour une période de six années. Ils ont voté en toute confiance pour une liste d'hommes et de femmes qui leur avaient promis de gérer la ville pendant six ans sous l'autorité d'une tête de liste, Monsieur Jean-Luc Laurent.

Or, la situation que nous avons anticipée et dénoncée pendant la campagne à l'époque est celle que nous connaissons aujourd'hui. Nous avons tenté d'éclairer les Kremlinois : Monsieur Jean-Luc Laurent menait en réalité campagne pour son troisième de liste, Monsieur Jean-Marc Nicolle.

Vous nous aviez rétorqué, Monsieur Laurent, durant cette campagne, la main sur le cœur, que jamais au grand jamais vous n'abandonneriez votre mandat de maire au Kremlin-Bicêtre.

C'est pourtant précisément ce qui nous amène aujourd'hui, ici, dans cette salle, pour ce Conseil municipal, votre démission du mandat de maire.

À nos yeux, vous avez trompé les Kremlinois et vos opposants, nous, qui se retrouvent donc devant ce fait accompli, cette campagne en trompe-l'œil.

Ces Kremlinois devront donc avoir pour maire, pendant quatre ans, un candidat qu'ils n'ont pas réellement choisi.

C'est une vision de la démocratie que nous ne supportons en aucune façon et que nous combattons encore et toujours.

Merci de votre attention.

Rose ALESSANDRINI

La parole est à Geneviève El Malki.

Geneviève EL MALKI

Monsieur le Député, encore un peu Maire, cher Jean-Luc,
Monsieur Jean-Marc Nicolle, encore un peu premier adjoint, cher Jean-Marc,
Cher Kremlinois, chères Kremlinoises,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs.

Ce 16 janvier est un moment important dans l'histoire politique de notre ville. Cher Jean-Luc, aujourd'hui, tu boucles la boucle de ces vingt années qu'auront duré ton mandat de Maire.

En tant que membre de l'équipe municipale depuis huit ans, je voulais faire part de mon émotion et aussi de toute ma reconnaissance car auprès de toi, comme bien d'autres, j'aurais beaucoup appris sur notre ville, sur la réalité d'une fonction politique locale, sur moi-même aussi dans cet apprentissage.

Jean-Luc, je t'ai vu faire preuve de toute cette patience que le temps politique demande pour faire coïncider les idées, les idéaux avec le réel, avec sa résistance, avec son épaisseur.

Jean-Luc, je t'ai vu faire preuve de modestie, de simplicité, de chaleur humaine dans un plaisir si évident, jamais lassé, jamais blasé, pour aller au contact des gens.

Je peux témoigner aussi de ta hauteur de vue. Je t'ai vu faire preuve parfois de la force nécessaire pour trancher, pour rappeler les principes, les directions. Trancher dans le vif parfois. Tu es homme qui sais trancher et tu assumes ces choix. C'est ce qu'on attend aussi d'un maire et de quelqu'un qui conduit une équipe.

Aujourd'hui, quelques mots toutefois pour élargir et rappeler le maire que tu as été.

Jean-Luc, oui, tu as été un grand maire pour notre ville.

Tu accèdes à la mandature en 1995 avec le soutien des socialistes Kremlinois qui ont été depuis l'origine partie prenante de la construction d'une union des forces de gauche avec le MRC. C'est aussi de cette réalité d'une union des forces de gauche dont je veux témoigner, la richesse de la rencontre de nos idées, la friction parfois de nos idées, mais ensemble toujours la conscience de nos buts communs, la responsabilité de les porter, quels que puissent être par moment nos points où nous nous séparons.

Sans rappeler tous les chantiers... Peut-être juste un seul, la métamorphose de la friche industrielle Géo. Je sais que c'est un chantier présenté et préparé de longue date, mais c'est quand j'accède à cette équipe municipale que les coups de pelle et de bulldozers ont été donnés. C'est tout à fait symbolique de ce qu'est une action de maire.

Cette avenue de Fontainebleau, cette trouée, cette saignée dans notre ville est devenue plutôt un point de réunion. La friche Géo est maintenant un lieu ouvert, une nouvelle place, un centre commercial et d'activité, mais aussi cette magnifique et pimpante médiathèque, L'Écho, où des déambulations, des rencontres, des activités ont lieu.

Être maire, c'est donc créer ce genre d'espaces, de nouveaux lieux, où les citoyens vivent et agissent ensemble.

Il y a d'autres chantiers invisibles aux visiteurs de passage, mais que les Kremlinois connaissent. Si je n'en citais qu'un qui te soit cher, ce serait cette qualité des services publics municipaux.

Tout particulièrement dans ceux-ci peut-être, la création puis le travail toujours conduit auprès des jeunes et de la petite enfance, accompagnant cela, dès les débuts, par Jean-Marc Nicolle à qui je sais que cette question a tenu particulièrement à cœur.

Pour les familles, les enfants, les jeunes, vous avez fait vivre ces valeurs d'égalité, d'équité, de solidarité qui, j'en suis certaine, nous sont à tous chères.

Alors, oui, tu as été un maire bâtisseur. Tu n'as pas seulement bâti comme on dit « en dur ». Tu as mené une politique solidaire, républicaine, toujours dans l'esprit de la responsabilité de chacun.

Je rappelle aussi peut-être cette rigueur budgétaire des dernières années. « Rigueur » est peut-être un mot sensible, disons « resserrement des possibilités ». Pour autant, ce travail, là aussi de longue haleine, qui a été mené dans l'assainissement des finances publiques depuis le début du premier mandat, nous permet d'affronter cette période récente avec sérénité.

Le passage de témoin d'aujourd'hui, Jean-Luc, c'est encore toi, c'est encore ta signature. Homme de parole, homme de conviction, tu n'es pas homme à confisquer le pouvoir. Ta vision politique va au-delà de ta personne. Ta vision politique va dans ce geste aujourd'hui de savoir transmettre au profit d'un renouvellement que tant de politiques appellent de leurs vœux et que tu sais aujourd'hui mettre en acte.

Au nom du Groupe des élus socialistes que je représente, je salue, je remercie l'homme politique et l'homme, Jean-Luc Laurent.

L'exercice du pouvoir dans cette ville, cela a été rappelé, repose sur un binôme étroit entre le maire et son premier adjoint. C'est donc tout naturellement aujourd'hui que le compagnon des premières heures, le compagnon de toujours est proposé comme candidat, non pour des raisons de convenance personnelle, voire de connivence, mais parce que Jean-Marc, c'est aussi l'aboutissement d'un parcours remarquable, d'un travail acharné, d'un souci constant là aussi du service des autres.

Pour employer une image, Jean-Marc, je dirais que tu es un peu l'encyclopédie vivante de notre ville. Pas un gros livre poussiéreux posé sur une étagère, mais un logiciel remis à jour à toute vitesse et constamment.

Là aussi, tu ne confisques pas cette maîtrise à ta propre puissance. Tu sais partager. J'ai su reconnaître tes qualités de pédagogie, ton plaisir à transmettre, à convaincre aussi bien tes élus que les citoyens en toute occasion, cette volonté insatiable de partager autour de toi tout ce travail que tu as mis en œuvre.

Je voudrais parler, et cela peut sembler plus anodin, de ton sourire, de ton rire, de ta malice parfois, et ce n'est pas qu'un trait psychologique, je crois. Il me semble que cela témoigne de ta foi en l'humain, de ta foi en la possibilité de changer les choses, de cet enthousiasme mis au service du politique qui n'est pas juste affaire de pouvoir, mais affaire de rapport humain. Le rire, c'est du rapport humain et il est particulièrement caractéristique de qui tu es.

J'en ai bientôt terminé. Je suis donc assurée que tu poursuivras la ligne déjà tracée de cohésion sociale, d'égalité, dans l'équilibre bien compris des droits et des devoirs de chacun, malgré quelques points de durcissement. D'abord économique. Nous attendons l'embellie encore et nous ne pouvons que prendre acte des situations de précarité qui touchent nos concitoyens.

De durcissement encore dans le climat général de notre pays en état d'urgence. Jean-Marc, nous comptons sur toi pour savoir à l'échelle locale ne pas laisser les inquiétudes là aussi créer des clivages, des méfiances, des indifférences. C'est un gros chantier, tout comme ce qui se passe aujourd'hui en témoigne, la créativité dans les pratiques politiques. Nous attendons toujours de la proximité, du dialogue citoyen, de la démocratie participative. Je dirais presque de la démocratie implicative.

De mon expérience d'élue à la démocratie locale, je sais que ces attentes sont fortes.

Pour tous les autres domaines que je ne prends pas le temps de citer ce matin, que dire que tu ne saches déjà ?

Je forme donc le vœu de remettre toujours et encore l'ouvrage sur le métier pour contribuer à donner à la politique toute sa dignité, toute sa grandeur, quand il est tentant souvent de le salir. Ainsi, tu peux compter sur le soutien plein et entier du Groupe des élus socialistes. Il y va de notre responsabilité collective pour la gauche kremlinoise comme pour tous les citoyens de la ville.

Que ton action sur le temps restant de la mandature soit l'occasion de belles et ambitieuses réalisations. Que chaque citoyen avec toi, Jean-Marc, avec nous tous, soit porteur de sa ville, fier de son identité, soucieux de la faire grandir dans les grands chantiers comme dans les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Merci, Jean-Luc, pour ces vingt années. Merci, Jean-Marc, pour le courage de ton engagement et à nous tous, bonne route et bonne chance.

Rose ALESSANDRINI

La parole est à Bernard Chappellier.

Bernard CHAPPELLIER

Bonjour à toutes et à tous. Bien sûr, je partage l'intervention de Geneviève El Malki et celle aussi de Jean-Luc Laurent concernant notre ami et premier adjoint, bientôt, je l'espère, maire du Kremlin-Bicêtre, Jean-Marc Nicolle.

Mesdames et Messieurs, chers Kremlinois,
Mesdames et Messieurs les élus,
Cher Jean-Luc,
Cher Jean-Marc.

Mes premiers remerciements vont, bien sûr, à Jean-Luc Laurent qui a œuvré pendant plus de vingt ans au service de notre ville et de ses habitants. On a appris à se connaître et à s'apprécier dans un climat de confiance réciproque.

Jean-Luc Laurent restera à nos côtés en qualité de conseiller municipal et conseiller territorial dans la fonction de vice-président et il reste à notre député à l'Assemblée nationale. Je sais par avance qu'il continuera, que tu continueras à défendre les intérêts de nos concitoyens. Son expérience, ton expérience et tes conseils nous seront très utiles.

En 2014, au deuxième tour des élections municipales, nous avons décidé de nous rassembler, la gauche et les écologistes, aux côtés de Jean-Luc Laurent, avec Jean-Marc Nicolle, pour servir notre ville et ses habitants.

Vous avez décidé, Kremlinoises et Kremlinois, de nous confier la gestion de la commune pour un mandat de six ans et je garde à l'esprit que nous sommes là pour continuer cette mission au service de toutes et de tous en étant toujours plus proches de vos préoccupations.

Cette confiance, nous n'allons pas la décevoir. Nous allons continuer à œuvrer aux côtés de notre prochain maire pour notre ville et pour l'ensemble de nos concitoyens.

Pour le groupe UDE, notre volonté est de travailler ensemble dans l'intérêt des Kremlinois et dans le respect de tous pour faire du KB une ville encore plus accueillante et encore plus respectueuse de son environnement. Les électeurs nous ont également élus pour cela en 2014.

Pour les prochaines années, nos objectifs sont clairs : continuer notre travail. Rigueur, information, transparence, sans oublier nos engagements, être encore au plus proche des Kremlinois, à leur écoute et disponible pour l'amélioration de notre ville et de la vie quotidienne de tous.

Être maire n'est pas une chose facile, et Jean-Marc Nicolle a eu l'occasion de s'en rendre compte aux côtés de Jean-Luc Laurent depuis plus de vingt ans.

Exercer ces fonctions sans s'appuyer sur une équipe n'est pas imaginable.

C'est au nom de l'Union des Démocrates et des Écologistes et en mon nom personnel que je déclare soutenir la candidature de Jean-Marc Nicolle aux fonctions de maire.

Nous travaillerons à ses côtés pour l'intérêt collectif et la défense de l'intérêt public, pour faire de notre ville une ville encore plus dynamique qui croit en l'avenir.

Jean-Marc Nicolle a toute notre confiance.

Je terminerai par une citation : « La confiance des citoyens se mérite mais surtout elle se respecte ». C'est ce que nous allons continuer à faire aux côtés de Jean-Marc Nicolle si, je l'espère, il est élu dans ces nouvelles responsabilités tout au long de notre mandat au service des Kremlinoises et des Kremlinois.

Merci.

Rose ALESSANDRINI

La parole est à Ibrahima Traoré.

Ibrahima TRAORÉ

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues élus.

Je tenais tout d'abord en préambule à saluer l'action de Jean-Luc Laurent pendant vingt ans. La ville du Kremlin-Bicêtre, sous le mandat de Jean-Luc Laurent, s'est transformée et, en tant qu'enfant de cette ville, je peux en témoigner. Et pour cela, Jean-Luc, je tiens à t'en remercier.

Nous avons, à plusieurs reprises, été associés à la majorité, dirigée par Jean-Luc Laurent, dans l'espoir que cette ville s'ancre à gauche, et j'insiste sur « à gauche » car par les temps qui courent, cela a du sens. Cela en a d'autant plus avec le gouvernement qui est au pouvoir.

En effet, nous n'avions de cesse de vouloir rompre l'isolement des quartiers sud de la ville en demandant plus de services publics, d'équipements, de transports, d'installations d'entreprises génératrices d'emplois. Plus de mixité sociale à travers le logement diversifié. Sans oublier la nécessaire construction de logements sociaux.

Nous n'avons pas oublié les jeunes et tous les autres en demandant, entre autres, des équipements culturels (la médiathèque), de loisirs sportifs (la halle des sports).

C'est dans cet esprit de collaboration constructive au sein de la majorité que nous allons continuer à travailler pour le développement harmonieux de notre ville sur la base de nos accords.

Beaucoup de choses restent à faire. Nous y veillerons et vous pouvez compter sur notre mobilisation afin que tout aboutisse car il en est du mieux-être de nos concitoyens pour que notre ville soit une et indivisible.

Nous nous félicitons de constater que notre vision du développement de notre ville que nous défendons depuis longtemps est partagée par la majorité. J'en veux pour preuve les éléments de notre programme repris dans le plan local d'urbanisme voté lors du Conseil municipal de décembre 2015.

Avec nos élus départementaux, Fatiha Aggoune et Alain Desmarest, et régionaux, Fabien Guillaud-Bataille, nous avons des relais solides et disponibles au sein des collectivités dans lesquelles nous évoluons, afin de mobiliser toutes les forces qui nous permettront de faire aboutir le programme municipal pour lequel nous nous sommes engagés lors des dernières élections. Ces relais ont beaucoup d'importance car, sans l'action d'Alain Desmarest, qu'en aurait-il été de la couverture de l'A6b et de la requalification de l'avenue de Fontainebleau ?

C'est dans cet esprit que le groupe Communistes et Citoyens votera pour l'élection de Jean-Marc Nicolle comme maire du Kremlin-Bicêtre.

Nous avons toujours travaillé avec lui en bonne intelligence. Nous ne doutons pas que cette collaboration sera constructive.

Jean-Marc Nicolle a toutes les qualités pour assumer ce rôle et dynamiser notre travail commun. Je vous en remercie.

Rose ALESSANDRINI

La parole est à Estéban Piard.

Estéban PIARD

Mesdames, Messieurs, je veux, au nom du groupe MRC-PRG et Personnalités locales, comme l'ensemble de mes collègues, remercier Jean-Luc Laurent pour son action comme maire du Kremlin-Bicêtre depuis 1995.

Vingt ans de dévouement au service d'un projet politique de transformation de notre ville, après l'avoir ramenée à l'issue de municipales dans le camp du progrès, celui de la gauche républicaine et sociale.

Vingt ans après, le bilan est riche. Jean-Luc Laurent a eu l'occasion de le rappeler aux Kremlinois lors des vœux et il serait très prétentieux de vouloir le résumer ici en quelques mots.

En plus d'une richesse dans la réalisation, dans ce qui a été fait, nous avons la chance d'avoir au Kremlin-Bicêtre la richesse d'un tandem, tu l'as dit tout à l'heure, d'un binôme à la tête de la municipalité.

Le groupe MRC, PRG et Personnalités locales soutient évidemment avec beaucoup d'enthousiasme la candidature de Jean-Marc Nicolle qui nous a été présentée.

Les Kremlinois ont fait confiance en 2014 à une équipe, forte de compétences et de caractères pluriels. Aujourd'hui, nous avons l'illustration de ce travail collectif à travers la passation de flambeau.

Cette richesse aussi, c'est celle d'une conception particulière de l'intérêt général, le projet politique plutôt que le petit coup, le temps long plutôt que l'instant, pour mettre en œuvre ce que vous avez porté collectivement et avec l'ensemble des élus, c'est-à-dire une vision.

Aujourd'hui, passer le flambeau de maire comme le fait Jean-Luc Laurent, c'est avoir en même temps la satisfaction du devoir et du travail accomplis et la préoccupation du lendemain, de l'après pour notre ville.

Les républicains acharnés que nous sommes ne peuvent raisonner autrement, convaincus que l'exercice de la politique, c'est avant tout cette belle chose publique, celle de tous les citoyens, et nous sommes évidemment à leur service.

Comme benjamin de ce Conseil municipal, je sais l'attachement de Jean-Luc Laurent et de celui de Jean-Marc Nicolle également à la transmission. Quand on travaille avec eux, on apprend, on progresse, non seulement comme élu, mais aussi comme citoyen, et nos valeurs communes progressent également.

Loin des « moi, je », ils ont à cœur la réussite d'un projet porté par un collectif au service de l'intérêt général, tous ces termes et toutes ces idées qui soutiennent et portent l'idée d'un commun, ce qu'on essaie de faire au quotidien dans le programme que nous avons présenté aux Kremlinois et dans notre action.

Nos concitoyens peuvent en être certains, cette passation de témoin n'est ni un abandon ni un renoncement. C'est une nouvelle page de notre projet de ville, sans cesse renouvelé, toujours d'actualité et pleinement au service des Kremlinois.

Rose ALESSANDRINI

Mes chers collègues, j'ai enregistré la candidature de Jean-Marc Nicolle pour le groupe « Kremlin-Bicêtre réuni » et celle de Saïd Hassani pour le groupe « Un nouveau souffle pour le Kremlin-Bicêtre »?... On me dit que c'est pour le groupe ? Modem. Voilà qui est précisé.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

(Aucune autre candidature).

Nous allons donc procéder à l'élection du maire. Vous avez constaté, car vous les avez devant vous, que bulletins et enveloppes sont à votre disposition. Vous pourrez les déposer dans l'urne qui vous sera présentée à l'appel de votre nom.

Avant cela, je désigne deux assesseurs qui seront Léa Morgant et Vincent Rousseau et que j'appellerai le moment venu.

Je vous laisse le temps de remplir vos bulletins ou de les glisser dans l'enveloppe et nous procéderons à l'élection.

ÉLECTION DU MAIRE

Madame Rose Alessandrini procède à l'appel nominal des votants.

Rose ALESSANDRINI

Je demande aux scrutateurs de se présenter à cette table pour le dépouillement. Donc, Léa Morgant et Vincent Rousseau.

Je note le départ de Mme Capuano qui donnera pouvoir à Mme Morgant.

Le scrutin étant clos, je demande aux deux assesseurs de procéder aux opérations de vérification de ce vote.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Je proclame les résultats. Je rappelle que seuls sont pris en compte les suffrages exprimés, et ce, pour le calcul de la majorité absolue requise.

Résultat du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 30

Majorité absolue : 16

Monsieur Jean-Marc Nicolle : 27 voix

Monsieur Saïd Hassani : 3 voix

Monsieur Jean-Marc Nicolle, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire.

J'invite donc Monsieur Jean-Marc Nicolle à venir prendre la présidence de la séance, mais auparavant, j'invite Jean-Luc Laurent à lui remettre l'écharpe, symbole de son nouveau mandat.

Monsieur Jean-Luc Laurent remet l'écharpe de maire à Monsieur Jean-Marc Nicolle.

Jean-Marc NICOLLE

Chères Kremlinoises, chers Kremlinois,
Mesdames, Messieurs.

Merci pour votre patience parce que, naturellement, une séance d'installation est un peu longue.

Merci à vous toutes et à vous tous.

Merci aux élus parce que je connais aussi l'engagement de chacun et je les remercie d'être là, naturellement, ce matin et d'être présents pendant toute cette séance.

Je tiens également à remercier la doyenne de notre assemblée, Rose Alessandrini, qui a eu la tâche de présider cette séance de passation comme elle avait eu la tâche, en 2014, de procéder à l'installation de Jean-Luc Laurent à l'issue des dernières élections municipales.

J'ai réalisé combien vous êtes nombreux à me faire l'amitié d'être présents ce matin, lors de l'ouverture de cette séance, en égrenant l'ensemble des personnalités qui étaient et qui sont encore présentes dans ces salles. Cela témoigne des rapports de confiance que nous avons construits ensemble et la confiance aussi qu'inspire notre ville.

Je tiens à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous.

Je veux tout particulièrement saluer et remercier les Kremlinoises et les Kremlinois qui m'accompagnent depuis tant d'années. C'est un honneur et un grand plaisir de vous avoir à mes côtés pour ce moment important de notre histoire locale.

J'éprouve aujourd'hui une profonde émotion, en succédant à Jean-Luc Laurent pour devenir le septième maire du Kremlin-Bicêtre et je remercie les 27 élus du Conseil municipal qui m'ont élu à cette responsabilité.

J'ai la chance d'accompagner Jean-Luc depuis 1987 comme militant et depuis 1995 au Conseil municipal. Je veux le remercier pour la confiance sans faille qu'il m'a témoignée dès sa prise de fonction en me proposant d'être premier adjoint.

Au cours de ses différents mandats, il m'a confié des délégations importantes qui ont nourri mes connaissances et ont forgé mon expérience dans la gestion de notre ville.

Que ce soit comme maire-adjoint aux affaires générales, à l'enfance, à la jeunesse, à l'éducation, à la sécurité, aux finances, pour ne citer qu'elles, je me suis toujours consacré avec passion et dévouement à agir pour les Kremlinois.

Fort de l'expérience acquise, je vous fais une confiance : je suis prêt. Je suis prêt à être maire, cette belle fonction de maire, comme cela a été souligné tout à l'heure, avec toutes les responsabilités de cette fonction de maire.

Jean-Luc, tout au long de ces années, tu as été un camarade en politique, un collègue au Conseil municipal, mais plus encore un ami fidèle au quotidien.

Nous avons été côte à côte dans les moments heureux, et ils ont été nombreux et ils continueront à l'être, mais aussi dans les coups durs.

Tu sais que tu peux compter sur mon soutien, ma fidélité et ma loyauté comme tu as pu compter dessus pendant ces vingt années et je sais qu'elles seront encore nombreuses.

Aussi je peux témoigner de ton investissement sans limite pour le Kremlin-Bicêtre et tout ce que tu as accompli pour améliorer la vie de ses habitants.

Je connais l'énergie et le temps nécessaires pour faire avancer de grands projets. Je n'en ferai pas la liste car nous savons tous que les projets sont nombreux et combien cette ville s'est transformée sous ton impulsion.

Je sais aussi l'affection particulière que tu as entretenue avec les Kremlinois. Les témoignages de soutien de tous ces derniers jours prouvent la reconnaissance que te portent les Kremlinois. Certains, d'ailleurs, comme ils ont eu l'occasion de nous le dire, n'ont connu que toi comme maire. C'est la preuve d'une grande confiance dans ton engagement et de l'énergie que tu as déployée pour notre ville.

Jean-Luc, et je ne pense pas que tu puisses en douter, tu as été un grand maire pour notre ville, un grand maire pour le Kremlin-Bicêtre, et je pense qu'on peut l'applaudir.

En ce jour particulier, je mesure le chemin parcouru depuis que mes parents se sont installés au Kremlin-Bicêtre en 1965. J'avais à peine un an et nous habitons la rue Pierre Sénard, puis un appartement de la cité Sembat que les Kremlinois connaissent aussi sous le nom de la cité Schuman.

Je sais d'où je viens et j'en suis fier.

Issu d'un milieu populaire comme on dit, mes parents étaient ouvriers. Rien ne me prédestinait à devenir maire. Dans un pays différent du nôtre, ma condition sociale aurait pu déterminer un tout autre avenir. Mais voilà, j'ai eu la chance de recevoir par mes parents une éducation et des valeurs dont je suis fier.

J'ai aussi reçu un enseignement de qualité au sein de l'école publique de notre ville du Kremlin-Bicêtre.

Au cours de ma scolarité, à l'école Benoît-Malon, maternelle et primaire, au collège Jean Perrin, au lycée Chérioux à Vitry, j'ai acquis les savoirs fondamentaux et j'ai pu me construire comme citoyen.

C'est grâce à l'école de la République que j'ai développé cette envie de m'engager pour ma ville, d'abord comme représentant de parents d'élèves à la FCPE et ensuite comme élu.

D'ailleurs, pour le clin d'œil, j'ai retrouvé plus tard comme collègues au Conseil municipal des camarades de classe lorsque j'étais écolier à l'école Benoît-Malon ou au collège Jean Perrin. Je m'adresse là à Zohra Sougmi, à Frédéric Zéno qui est dans la salle et aussi, je ne l'oublie pas, à Pascal Reisser. Je n'oublie pas non plus Bernard Aubague.

Il doit y avoir un terreau local propice à l'engagement dans l'action publique pour nous retrouver, des années après, dans cette salle du Conseil municipal.

Certains parmi vous le savent, avant de m'engager pleinement dans la vie politique, j'étais conducteur de métro à la RATP. C'est une trajectoire atypique qui m'a permis, comme à beaucoup d'autres autodidactes, d'apprendre au contact des autres avec la volonté de sans cesse progresser.

Beaucoup pensent que la chose publique est l'affaire des élites, qu'il faut être diplômé de l'ENA ou de Sciences-po pour s'occuper de l'intérêt général. Je suis la preuve que la chose publique est l'affaire de tous les citoyens, sans exception. C'est la preuve que notre République fonctionne.

Ce parcours, je n'aurais pas pu l'accomplir seul et j'ai eu la chance de faire des rencontres qui m'ont enrichi humainement et ont contribué à ma formation.

Nombreux sont présents aujourd'hui et je tiens à vous en remercier. Il y a évidemment Jean-Luc, mais je vois aussi des visages amicaux dans l'ensemble de cette salle. Je sais aussi qu'ils sont dans d'autres salles au regard de notre organisation de ce matin. Je ne citerai personne car la liste est très longue.

Élus, amis, militants syndicalistes, responsables associatifs, directeurs, agents administratifs, je sais que vous m'apportez beaucoup et que vous comptez particulièrement dans cette construction personnelle.

Je veux tout particulièrement aussi remercier les militants qui nous accompagnent, Jean-Luc et moi, depuis tant d'années. Jean-François, Brigitte, Arlette, Annie, Rabah, Salem, Babette, Guy, Micheline, Lucien, Patrick, Alice, Cyril et bien d'autres. Je n'aurais pas cité tout le monde, je m'en excuse.

Je le dis aux militants par ce mot qui reflète parfaitement l'engagement et le dévouement dont vous avez fait preuve à nos côtés, mais il serait plus exact de vous appeler « mes amis » tellement nous avons partagé d'instantanés chaleureux. Nous continuerons naturellement à en partager beaucoup.

J'aperçois Bruno Ducasse avec qui j'ai été aussi à l'école primaire Benoît-Malon.

Bruno, j'ai une pensée émue pour ton papa Jacques Ducasse. Comme beaucoup d'enfants de cette ville, il a été mon éducateur sportif lorsque j'étais gamin et s'il avait été encore parmi nous, je sais qu'il aurait été fier de me voir porter cette écharpe comme il a été très fier de me voir porter l'écharpe de maire-adjoint en 1995.

D'autres amis, malheureusement, nous ont quittés. Des amis fidèles comme René Pruvot, et je salue son épouse, Françoise, qui nous fait le plaisir et l'amitié d'être ici. Je sais que René aurait été très fier aussi ce matin.

Je n'oublie pas non plus René Postigo, notre collègue au Conseil municipal.

Tous deux se sont pleinement investis pour transmettre aux jeunes Kremlinois le devoir de mémoire. On ne les oublie pas, je ne les oublie pas.

Je n'oublie pas non plus, et je me souviens avec émotion que peu de temps après notre élection en 1995, ici même, dans cette salle, a eu lieu le mariage de Salah et Malika Boukhtouche en présence de Matoub Lounès qui aimait tant notre ville.

Je veux enfin avoir un mot pour les élus avec qui j'ai siégé en conseil municipal depuis 1995 car je leur dois aussi beaucoup dans ma construction personnelle.

Je suis très attaché au débat d'idées et j'ai acquis la conviction que c'est par l'échange, par la confrontation des points de vue que l'on peut prendre les décisions les plus justes.

Vous êtes nombreux et je ne peux pas tous vous citer, mais j'ai une pensée pour celui qui ne peut pas être parmi nous car hospitalisé. Je pense à Roland Raivard à qui j'ai rendu visite jeudi. Je sais que beaucoup d'entre vous sont inquiets, c'est d'ailleurs légitime, mais il va mieux. J'ai eu le plaisir de le voir jeudi, il devrait sortir de l'hôpital la semaine prochaine à notre grand plaisir.

Parfois, les échanges entre les élus sont vifs. Le plus souvent, et c'est normal, avec les élus d'opposition.

Au risque de les surprendre, je souhaite les remercier. Je vous remercie, chers collègues de l'opposition, car c'est par nos échanges, parfois vigoureux, que j'ai acquis le plaisir de débattre et le goût de convaincre.

C'est parce qu'il y a des divergences de point de vue que je garde en permanence ce doute raisonnable, ce doute méthodique qui permet d'interroger chacune des décisions, même les plus évidentes, pour déterminer si, oui ou non, elles répondent à l'intérêt du plus grand nombre.

À avoir trop de certitudes personnelles, on en perd le sens commun qui doit guider l'action des élus, celui de l'intérêt général.

La crise profonde que traverse notre pays a bouleversé la fonction de l' élu. Une crise économique mais aussi une crise des valeurs.

Nous le savons, la crise aggrave les disparités sociales et les écarts de revenus entre les populations. Ignorer cette réalité serait l'accepter quand il nous faut au contraire la combattre pour la résorber.

Je crois à l' action des élus pour y parvenir.

Dans ce contexte difficile, notre rôle de terrain au plus proche de nos concitoyens, c' est d'abord de les rassurer, de les protéger, de les accompagner. C' est pourquoi, comme maire, je me fixe une priorité, lutter contre toutes les formes d'insécurité.

Celle qui nous vient à l' esprit, c' est l'insécurité physique, mais je veux d'abord parler de l'insécurité sociale. Cette insécurité se généralise et se banalise. Cette incertitude du lendemain qui engendre la peur du déclassement des classes moyennes, la peur de l'abandon des couches fragiles, la peur de l'isolement, la peur de perdre son travail, la peur, la difficulté aussi, qu' ont les personnes âgées dont beaucoup perçoivent de petites retraites, et aussi la crainte des couches populaires de leur avenir.

Nous avons le devoir d'accompagner les Kremlinois en fragilité dans le maintien de leurs droits. Nous continuerons à leur proposer des services publics de qualité qui sont les garants de l' égalité républicaine. Nous le ferons chaque jour car il faut être tenace pour faire partager nos principes de solidarité et de fraternité. Vous pouvez compter sur moi pour poursuivre ce combat.

La crise suscite aussi des craintes nouvelles des parents pour l'avenir de leurs enfants. Auront-ils les mêmes chances demain que nous avons eues hier pour s' épanouir dans la vie ?

Je l' ai rappelé, j' ai été maire-adjoint à l' éducation et je sais combien cette fonction est exigeante. L' école publique a joué un rôle déterminant dans ma construction de citoyen et je ferai de l' éducation une priorité de mon action de maire.

Nous ouvrirons une nouvelle concertation avec tous les partenaires de l' école pour trouver le projet commun qui doit répondre aux besoins de nos enfants.

Nous définirons ensemble les rythmes et les outils les plus adaptés pour favoriser leur apprentissage au travers des activités périscolaires placées sous la responsabilité de la ville.

Nous agissons en partenariat avec l' Éducation nationale pour accompagner nos jeunes dans les étapes de leur parcours depuis l' école maternelle et primaire jusqu' au collège et au lycée.

Protéger notre jeunesse, c' est lui donner toute la place dans la ville. C' est accompagner nos jeunes dans la réalisation de leurs projets, les aider dans leurs recherches d' emplois, de logements.

Il faut redonner confiance à notre jeunesse qui est, ne l' oublions pas, la première touchée par le chômage.

Vous l' aurez compris, la jeunesse me tient à cœur car c' est elle qui fera le Kremlin-Bicêtre de demain.

Nous avons le devoir d'assurer leur rôle citoyen dans la ville.

Pour témoigner de cette importance, je vous proposerai d' élire à la fonction de maire-adjoint avec une délégation importante le benjamin de notre conseil municipal, Estéban Piard.

Protéger les citoyens, c' est leur permettre de vivre dans une ville sûre et un cadre apaisé. C' est l' assurance de nos libertés.

Nous continuerons à développer et à lutter sans relâche, ni compromis, contre cette insécurité qui touche aux biens et aux personnes car ce sont souvent les plus démunis qui sont touchés par les actes de délinquance.

Comme adjoint chargé de la sécurité, j' ai mené la première tranche de déploiement de caméras de vidéoprotection sur notre ville. Ce dispositif n' est pas la solution miracle pour régler tous les problèmes d' incivilité et de délinquance. Il assure une veille à laquelle il faut associer une présence humaine.

Dans ce sens, je sais que je peux compter sur les forces de la police nationale dont le commissaire était tout à l'heure présent ici, dans cette salle, car nous avons, au long de toutes ces années, construit un partenariat solide avec les forces de police sur notre ville.

Mais nous savons aussi que nous devons renforcer, et nous le ferons, les moyens de notre police municipale pour être complémentaire.

L'espace public est notre bien commun et il revient à chaque citoyen de le respecter pour préserver la qualité de vie dans notre ville.

Dès lundi, annonce qui ne fera peut-être pas complètement plaisir, je veux bien en convenir, la vidéo-verbalisation sera mise en œuvre sur l'avenue de Fontainebleau.

Nous ne pouvons plus accepter et tolérer cette incivilité quotidienne qui perturbe l'accessibilité de notre ville, mais qui est dangereuse aussi pour les piétons et ne fait pas en sorte que tous ces investissements publics, qui ont été réalisés avec le concours de beaucoup de collectivités, soient utilisés tel que le projet l'a voulu : comme un lieu de promenade qui permette également d'embellir cette ville. Nous procéderons donc à partir de lundi à la mise en œuvre de cette vidéo-verbalisation.

Notre ville est riche d'atouts. Le Fort, l'hôpital, la route départementale 7, le centre Okabé, la médiathèque, le théâtre L'ECAM ou encore la piscine. Tous ces équipements et bien d'autres participent au rayonnement du Kremlin-Bicêtre.

Comme maire, j'aurai à cœur de renforcer le rayonnement qui fait la fierté des Kremlinois. Cette exigence nécessite de faire évoluer notre ville, de l'adapter aux enjeux nouveaux en termes de besoins et d'attentes.

Tout au long de l'année 2015, nous avons travaillé ensemble sur la révision du Plan Local d'Urbanisme, ce document technique et administratif qui permet d'arrêter les grandes orientations du Projet de Ville qui dessinera le Kremlin-Bicêtre à l'horizon 2030.

Le PLU est au Projet de Ville ce que l'esquisse est à la toile de maître. Il en dessine les contours et les formes grossières. Aujourd'hui, il nous faut donner une âme à cette esquisse, la mettre en lumière, définir ses couleurs et ses reliefs, pour qu'elle s'intègre parfaitement dans le paysage de notre ville. Ce Projet de Ville se résumera à mettre en œuvre les besoins des Kremlinois.

Parmi leurs priorités, et nous le constatons tous les jours dans nos permanences, les Kremlinois ont avant tout besoin de se loger. Si nous n'engageons pas ce cycle de construction, les Kremlinois quitteront leur ville parce qu'ils ne trouveront pas de logement au Kremlin-Bicêtre adapté à leur situation familiale. Je m'y refuse. Nous devons leur donner la possibilité de rester sur notre ville et d'y fonder une famille.

Nous devons conduire cette évolution de manière maîtrisée.

Notre ville aujourd'hui est équilibrée en matière de logement avec environ, en gros, un tiers de copropriétaires occupants, un tiers de logements privés, un tiers de logements sociaux.

Le projet de ville maintiendra cet équilibre et proposera aussi bien de l'habitat collectif que de l'habitat pavillonnaire.

Il tiendra aussi compte des réalités environnementales nouvelles.

Penser la ville écologique, c'est notamment rapprocher les habitants de leurs lieux de travail pour diminuer leur temps de trajet et favoriser les transports collectifs.

Le Ruban Vert sera la colonne vertébrale qui structurera notre projet de ville. Il reliera le haut et le bas du Kremlin-Bicêtre et se découpera en lieu d'apaisement et de tranquillité, offrant aux habitants un cadre de vie embelli et aéré.

Ces espaces seront réalisés en concertation avec les habitants pour définir des espaces thématiques, ludiques, éducatifs pour un usage qui concernera tous les Kremlinois.

Notre ville doit conserver aussi son dynamisme et son attractivité.

À l'horizon de 2030, l'enjeu est de renforcer l'attractivité économique et commerciale, créatrice d'emplois. Elle est aussi source de ressources fiscales pour la ville par les entreprises. Elle permet que les ménages ne soient pas seuls à supporter le besoin de fiscalité de manière à mettre en œuvre les décisions et les orientations du budget municipal.

Aux portes de Paris, nous bénéficions d'un réseau de transport diversifié et de qualité. L'arrivée de la ligne 14 du métro sur le haut de la ville sera un levier bénéfique pour amplifier notre attractivité.

Vous le savez, depuis le 1^{er} janvier, nous connaissons des changements institutionnels importants avec la création de la Métropole du Grand Paris.

J'ai soutenu sa création car je crois profondément à l'intercommunalité et à la solidarité qu'elle peut engendrer, parce que ce n'est pas mécanique, ce sont les décisions que prennent les élus. On a su le faire au niveau du Val de Bièvre, j'espère qu'elle saura et qu'elle permettra de développer la solidarité à l'échelle de cette Métropole du Grand Paris.

Mais j'aurai la vigilance constante que le Kremlin-Bicêtre préserve son identité. Je veillerai à ce que nous conservions notre ADN commun de Kremlinois, cet ADN qui nous lie et qui nous rassemble comme en témoigne votre présence, nombreuse ce matin.

Cela doit nous donner confiance pour poursuivre nos partenariats avec les villes environnantes et les institutions. Ils sont le gage d'un développement maîtrisé. À ce titre, je rencontrerai dans les prochaines semaines les élus de la ville de Paris.

J'ai salué tout à l'heure Pierre Mansat, représentant la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui me l'a rappelé cette semaine. Nous aurons une réunion afin que nous puissions aboutir à la réalisation des travaux de sécurisation piétonne et routière de la porte d'Italie, dangereuse et trop souvent saturée.

Une page se tourne et le Projet de Ville va ouvrir de nouveaux chapitres.

Le premier chapitre, c'est le respect des engagements lors des dernières élections municipales. Il faut aussi une vision sur le long terme.

J'aime cette ville et mon ambition et celle de toute mon équipe sera de dessiner un autre Kremlin-Bicêtre à l'horizon 2030 avec de nouveaux quartiers et de nouveaux équipements publics pour tous les Kremlinois.

Être au plus près des Kremlinois et de nos quartiers, c'est ne pas oublier le logement social.

Vous connaissez mon engagement pour valoriser notre parc social. J'ai pris des engagements avec les locataires de KBH et je les tiendrai. C'est pourquoi je resterai président de Kremlin-Bicêtre Habitat.

Je poursuivrai les permanences menées dans les résidences de notre OPH à la rencontre des locataires.

Les locataires attendaient des mesures concrètes et efficaces et nous avons répondu par l'action. Je pense au 40, avenue Charles Gide, mais aussi à une baisse des charges locatives de -14 % dès 2016 qui sera présentée lundi au conseil d'administration de l'OPH. C'est du concret. C'est du pouvoir d'achat pour les Kremlinois qui en ont bien besoin dans cette période de crise.

Pour finir, j'aurai à cœur, avec l'équipe municipale qui m'entoure, de renforcer les liens de proximité avec tous les Kremlinois, sans exclusion.

Dès les prochains jours, je mettrai en place une action « Le Maire chez vous ». Je répondrai aux invitations des citoyens qui souhaiteront m'accueillir chez eux, à leur domicile... (*Applaudissements*)... Dans la convivialité naturellement, dans le cadre de réunions d'appartement mensuelles pour échanger avec leurs amis, leur famille ou leurs voisins, de leurs difficultés du quotidien.

Pour avoir déjà pratiqué ce type de rencontres que, malheureusement, trop souvent on dédie aux campagnes électorales, je sais qu'elles permettent de libérer plus facilement la parole que lors des réunions publiques. C'est tout le sens que je souhaite donner à mon mandat de maire : être à votre écoute et répondre à vos besoins.

J'organiserai également une permanence « Le Maire à votre porte ».

Dans chacun des quartiers, une fois par mois, avec les élus de mon équipe qui m'accompagneront pour aller à la rencontre des citoyens, vous n'aurez plus à attendre un rendez-vous car le maire et ses élus viendront vers vous.

J'ai impulsé sur la ville le dispositif « Hors les murs » pour les services municipaux et il est normal que les élus se l'approprient pour leurs permanences.

Chères Kremlinoises, chers Kremlinois, les défis qui nous attendent sont nombreux et je mesure tout le travail que nous avons à accomplir.

Vous le savez, j'aime cette ville. Vous pouvez compter sur mon énergie, sur mes idées pour faire avancer nos projets.

Je sais aussi que j'ai autour de moi une équipe de femmes et d'hommes passionnés, motivés pour remplir cette tâche.

Un seul homme ne suffira pas, c'est bien toute l'équipe qui sera mobilisée avec vous pour que nous puissions réaliser ensemble ce Projet de Ville soudé pour une ville fraternelle.

Je disais tout à l'heure « c'est notre ADN commun ». Vous pouvez compter sur mon implication totale pour que notre ville rayonne, pour qu'elle garde cet esprit de village, cet esprit convivial qu'on lui aime tant. Que nous soyons tous et toujours fiers, très fiers d'être Kremlinois.

Vive le Kremlin-Bicêtre !
Merci.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Jean-Marc NICOLLE

Mesdames et Messieurs, nous continuons. Nous avons un rapport sur la détermination du nombre d'adjoints.

Je pense que tout le monde acceptera que je passe la lecture de l'ensemble des articles.

La délibération qui vous est proposée est de reconduire à l'existant ce qui a été mis en place lors de l'élection en 2014. Ainsi, je propose la création de douze postes de maire-adjoint.

Y a-t-il des demandes d'intervention avant de procéder au vote sur cette délibération ?

Nadia CHIBOUB

Monsieur le Maire,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs.

Tout d'abord, nous souhaitons saluer de manière très républicaine Monsieur le Maire, Jean-Luc Nicolle.

Heu... Jean-Marc Nicolle, excusez moi.

(Applaudissements et rires).

Vous nous proposez de voter pour reconduire le nombre d'adjoints qui formeront votre équipe. Ce nombre reste inchangé.

Vous aviez pourtant annoncé qu'en ces temps difficiles, des économies budgétaires étaient nécessaires.

L'occasion de réaliser votre choix se présente et vous la refusez.

Par contre, des associations d'intérêt communal subissent une diminution des subventions.

Les élus Modem-Groupe Centriste voteront contre cette délibération.

Je vous en remercie.

Jean-Marc NICOLLE

Merci. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Aucune, très bien.

Madame Chiboub, je ne vais pas engager de grand débat, mais je crois que les choses ont été parfaitement présentées lors de l'adoption du budget.

Vous le savez, la chance de cette ville est d'avoir maîtrisé, tout au long de ces dernières années, les dépenses publiques parce que nous avons su faire un parfait redressement de la situation depuis 1995.

Par ailleurs, même si un effort peut être demandé aux associations, et elles ne sont pas les seules, nous avons toujours pris soin que cela ne crée pas des conditions entraînant une dégradation au quotidien de l'action des associations, mais aussi de nos services municipaux.

Très franchement, au moment où nos concitoyens ont besoin de proximité, ainsi que de rapports avec leurs élus, les décisions, que vous le vouliez ou non, nécessitent d'avoir des élus impliqués dans leur responsabilité et dans les secteurs qui leur seront proposés.

Je m'étonne particulièrement de votre proposition au moment même où on reconduit, je ne l'ai pas précisé dans la présentation de ce rapport, douze maires-adjoints.

Nous aurions pu être à dix, effectivement, mais la loi donne la possibilité, au regard de la strate de notre commune, de pouvoir créer deux postes d'adjoints supplémentaires afin de pouvoir assurer aussi la vie des quartiers, ce besoin de proximité nécessaire pour la démocratie locale.

Non, nous n'accéderons pas à votre demande. Je maintiens le rapport tel qu'il est et j'appelle les élus à voter sur ce rapport pour déterminer le nombre de douze maires-adjoints.

Il est procédé au vote.

Résultat du vote :

Votants : 35

Pour : 27

Contre : 8 (Mme PESCHAUD-BOYER, Mme MORGANT, Mme CAPUANO, M. WEBERT-GUILLOUET,

M. REISSER, Mme CHIBOUB, M. HASSANI, M. AUBAGUE)

Abstention : 0

Le rapport est adopté à la majorité, le nombre de maires-adjoints est donc fixé à douze.

ÉLECTION DES MAIRES-ADJOINTS

Jean-Marc NICOLLE

Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints au maire. Il convient donc de fixer une liste sur laquelle vous allez pouvoir voter.

J'ai fait le choix, pour cette nouvelle équipe que vous allez découvrir, de reconduire la plupart des élus dans leur délégation afin de poursuivre notre action sur la base des engagements de 2014.

Ce choix de l'expérience et de la continuité m'a semblé évident, tant vis-à-vis des Kremlinois que vis-à-vis des élus, au regard de l'investissement dont ils ont fait preuve au niveau de l'équipe municipale.

Pour autant, des changements et des remaniements propres à une élection ont été nécessaires au sein de la municipalité.

J'ai aussi fait le choix de la jeunesse et du renouveau que nous avons toujours entretenu avec Jean-Luc Laurent dans les municipalités successives. C'est pourquoi je confierai, comme je l'ai dit tout à l'heure, une délégation importante au benjamin, Estéban Piard.

Pour le poste de premier adjoint, j'ai fait le choix de l'expérience, de sa connaissance de la ville depuis son enfance et de sa maîtrise des dossiers. J'ai donc choisi Jean-François Banbuck à ce poste essentiel.

Je rappelle que le Conseil municipal est amené à élire les maires-adjoints et, ensuite, le maire délègue une part de compétence, donc une délégation, à chacun des maires-adjoints. En même temps que je donnerai cette composition de liste, j'indiquerai donc la responsabilité qui sera confiée à chacune et à chacun de manière à ne pas faire durer trop le suspense et à pouvoir aussi accélérer un petit peu. Vous aurez ainsi toute l'attention particulière pour ce moment.

Premier adjoint au maire, Jean-François Banbuck, qui sera chargé des questions relatives aux affaires générales, à l'aménagement et à l'urbanisme. Il aura aussi à seconder et à suppléer le maire, naturellement.

Deuxième adjointe au maire, Geneviève El Malki, chargée des questions relatives à la citoyenneté, à la démocratie locale, à la coordination des conseils de quartiers et à la vie associative.

Troisième maire-adjoint. Un petit changement à la demande de mon collègue Fabien Guillaud-Bataille qui, vous le savez, est élu régional. On siège dans le même hémicycle. Fabien a souhaité se consacrer pleinement à ce mandat de conseiller régional et m'a demandé qu'une transmission soit confiée à un autre élu du Conseil municipal qui n'avait pas de délégation à ce jour. Je vais donc l'inviter à se lever, il sera le troisième maire-adjoint, Ibrahima Traoré. Il sera chargé des

questions relatives à l'environnement, à la voirie, à la propreté, aux transports et aux espaces verts.

La quatrième adjointe au maire, Zohra Sougmi. Zohra sera chargée des questions relatives à l'éducation et au Projet Éducatif Territorial, et à la vie des quartiers Les Martinets, Le Fort, les Barnufles et les Glacis.

La cinquième adjointe au maire, je vais l'inviter à se lever, vous la connaissez, Rose Alessandrini, qui sera chargée des questions relatives aux solidarités.

Sixième adjoint au maire, Bernard Chappellier, chargé des questions relatives aux sports.

Septième adjointe au maire, Sarah Benbelkacem, chargée des questions relatives à l'habitat et au logement.

Huitième adjoint au maire, je vais l'inviter à se lever, vous le connaissez tous, l'expérience également, Didier Roussel. Il sera chargé des questions relatives à la culture, au numérique, aux technologies de l'information et de la communication, et à la coopération décentralisée.

Neuvième adjoint au maire, je vais l'inviter à se lever, Laurent Girier. Il sera chargé des questions relatives aux activités économiques, aux commerces, aux marchés forains, à l'artisanat et, je sais que cela nous tient tous à cœur au sein de cette majorité municipale, mais à lui aussi particulièrement, à l'économie sociale et solidaire.

La dixième adjointe au maire sera Carole Poisat. Carole, vous la connaissez, sera chargée des questions relatives aux retraités et aux personnes âgées. À nos anciens.

La onzième adjointe au maire, Ghislaine Bassez, chargée des questions relatives à la petite enfance, à la PMI et à la parentalité.

Le douzième adjoint au maire (il n'y a pas de suspense, par déduction), Estéban Piard. J'ai dit « confiance dans la jeunesse, délégation importante ». Estéban se verra donc en charge des questions relatives aux finances, à la politique de la ville et au patrimoine.

Également, c'est aussi cela la particularité d'avoir des élus en prise avec la réalité du terrain, ce n'est pas anodin qu'Estéban Piard ait aussi la politique de la ville, c'est à la demande de Sarah Benbelkacem, pour des raisons professionnelles de disponibilité, que cette partie de délégation a été affectée à Estéban Piard.

J'ai tenu particulièrement à confier ce secteur de politique de la ville à Estéban parce qu'Estéban est aussi résident dans le quartier qui a été retenu en renouvellement urbain d'intérêt régional. Il sera donc à même, en toute connaissance de cause, de suivre particulièrement ce beau et grand projet.

Chers collègues, on va vous remettre la liste des douze maires-adjoints.

Je vous propose, Mesdames et Messieurs de l'opposition, si vous en êtes d'accord qu'il n'y ait pas d'enveloppe et que l'on plie les bulletins. Cela vous convient-il ? (*Pas de remarque*).

Y a-t-il d'autres candidats sur les postes de maire-adjoint ? Très bien, il n'y a donc qu'une seule liste.

Je propose donc que vous pliez bien vos bulletins. On passera parmi vous. Pour ce vote, on ne procède pas par appel nominal. Chacun pourra donc déposer dans l'urne sa liste et on pourra proclamer les résultats.

Il est procédé au vote.

J'appelle les deux assesseurs, Madame Morgant et Monsieur Rousseau, s'il vous plaît.

Résultat du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

Nombre de bulletin blancs ou nuls : 8

Nombre de suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

La liste proposée par Jean-Marc Nicolle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont donc élus adjoints au maire :

- 1er adjoint : Jean-François BANBUCK
- 2ème adjoint : Geneviève EL MALKI
- 3ème adjoint : Ibrahima TRAORÉ
- 4ème adjoint : Zohra SOUGMI
- 5ème adjoint : Rose ALESSANDRINI
- 6ème adjoint : Bernard CHAPPELLIER
- 7ème adjoint : Sarah BENBELKACEM
- 8ème adjoint : Didier ROUSSEL
- 9ème adjoint : Laurent GIRIER
- 10ème adjoint : Carole POISAT
- 11ème adjoint : Ghislaine BASSEZ
- 12ème adjoint : Estéban PIARD

Jean-Marc NICOLLE

Monsieur Jean-Marc Nicolle invite chacun des adjoints au maire à le rejoindre pour la remise des écharpes.

Voilà mon équipe municipale, et parce que la charge de travail est importante, je vais donc confier des responsabilités à des conseillers municipaux. Ils se verront naturellement investis dans des délégations.

La première conseillère municipale déléguée, Ghania Lateb. Ghania Lateb était jusqu'à présent chargée des questions relatives à l'emploi, à la formation, à l'insertion, à la mission locale. Elle va voir son périmètre de responsabilité élargi puisque Ghania aura aussi la responsabilité de l'énergie et du développement durable. Je précise également que Ghania a la présidence du conseil de quartier Les Martinets/Le Fort.

Ensuite, Vincent Rousseau. Vincent Rousseau était déjà conseiller municipal délégué. Je vais lui confier une autre responsabilité. Il sera en charge des questions relatives à l'éducation, aux collèges, aux lycées, et à l'enseignement supérieur, et travaillera en lien direct avec Zohra Sougmi.

Pour cette priorité importante qu'est l'éducation, vous aurez aussi cet interlocuteur, avec Zohra, qu'est Vincent. Et, parce que les finances sont un sujet important, Estéban Piard continuera naturellement à suivre attentivement les choses.

Ensuite, Jérôme Giblin qui est aujourd'hui reconduit dans le secteur qui lui tient particulièrement à cœur. Il est pleinement investi sur les questions relatives à la santé et au handicap, sous la responsabilité de Rose Alessandrini. Il est également président du conseil de quartier Mairie/Salengro.

Didier Vot est le conseiller municipal délégué qui a en charge les questions relatives à la jeunesse. Il travaille en lien direct avec Zohra. Il assume également la présidence du conseil de quartier Les Coquettes/Les Plantes.

Jean-Pierre Petit. Jean-Pierre est chargé des questions relatives au logement et à l'habitat auprès de Sarah Benbelkacem. Il est aussi en charge de la sécurité des établissements recevant du public sur notre ville. Une délégation importante pour assurer la sécurité de tous ces équipements.

Paule Mathonnat. Paule est chargée des questions relatives à la Mémoire et à l'Histoire de la ville. Elle est placée sous la responsabilité directe de Didier Roussel.

Parce qu'au regard du nombre d'établissements publics que nous avons sur la ville (les écoles, les collèges, les lycées, les commerces), vous imaginez bien que cela est quand même très important, il en faut bien au moins deux et parfois ce n'est pas suffisant : Paule a donc également la responsabilité de la sécurité des établissements recevant du public.

Si vous avez bien compté par rapport à la précédente municipalité, il manque un conseiller municipal délégué. Il ne le voulait pas, j'ai réussi à le convaincre et j'en suis fier, Jean-Luc Laurent. Jean-Luc est chargé des questions relatives aux projets et aux services publics de la ville au sein de l'EPT Seine Amont-Val de Bièvre-Grand Orly.

Si vous avez bien suivi, nous avons quatre conseils de quartier. J'ai annoncé trois présidences de conseils de quartier. Ce n'est pas une régression en tant que telle puisqu'on est resté sur le même

nombre de secteurs de délégation, mais c'est une responsabilité. J'ai le plaisir de confier la responsabilité de présidente du conseil de quartier les Barnufles/les Glacis à Cécile Boucher.

Vous voyez une équipe jeune, dynamique, avec aussi de l'expérience.

En tout cas, merci beaucoup à toutes et à tous de votre soutien ce matin pour ce moment important, je l'ai dit tout à l'heure, de l'histoire de notre ville.

Je suis très fier d'être votre septième maire.

Je suis très fier également que nous puissions le partager dans quelques instants autour d'un verre de l'amitié.

Merci de votre patience et comptez sur nous pour mener à bien tous ces projets au niveau de la ville de Kremlin-Bicêtre, respecter les engagements que nous avons pris en 2014 et être surtout des élus, vous l'aurez compris, moi-même mais aussi une équipe, motivés, proches de vous.

Je vous donne rendez-vous dans les tout prochains jours, naturellement pour ceux qui le voudront à la mairie qui reste ouverte, mais aussi vous l'aurez compris, chez vous.

Avant de lever la séance, je rappelle à l'ensemble des Kremlinoises et des Kremlinois qui le souhaitent, que nos séances de Conseil municipal sont toujours publiques, et à mes collègues que, même s'il y a eu ce Conseil municipal, on ne déroge pas à notre règle : de nombreux dossiers seront présentés au prochain conseil municipal qui aura lieu ici même, dans cette salle, le 28 janvier prochain.

Merci à tous et très bonne journée.

La séance est levée à 13h30.